



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Organisation mondiale de la sante

Question écrite n° 13581

Texte de la question

M Francois Leotard attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires etrangeres, sur la demande d'adhesion formulee par l'OLP a l'Organisation mondiale de la sante. Il lui demande la position du Gouvernement en reponse a cette demande.

Texte de la réponse

Reponse. - Comme le sait l'honorable parlementaire, l'examen de la demande d'admission de la Palestine a l'Organisation mondiale de la sante a ete reporte a une prochaine session. La France s'est prononcee, de concert avec ses partenaires de la Communaute economique europeenne, en faveur de cete decision. Les Douze ont, a la suite de consultations approfondies auxquelles notre representation permanente aupres de l'office des Nations Unies a Geneve a pris une part active, elabore une position commune qui a ete rendue publique et qui developpe les considerations suivantes : l'article 3 de l'acte constitutif de l'Organisation mondiale de la sante reserve aux Etats la possibilite de devenir membre de cette organisation. Aucun des membres de la Communaute europeenne n'a reconnu la Palestine en tant qu'Etat. Les Douze attachent une importance particuliere a l'evolution recente des positions de l'OLP Ils accueillent favorablement son acceptation, comme base d'une conference internationale, des resolutions 242 et 338 du Conseil de securite dont resulte la reconnaissance du droit a l'existence d'Israel. Les Douze expriment leur intention d'oeuvrer a la realisation d'un reglement de paix global, juste et durable sur la base des principes qu'ils ont enonces dans la declaration de Venise et dans leurs declarations ulterieures : droit a l'existence et a la securite de l'Etat d'Israel, droit a la justice pour tous les peuples de la region, en particulier droit a l'autodetermination du peuple palestinien, avec tout ce que cela implique.

Données clés

Auteur : [M. Lotard Francois](#)

Circonscription : - Union pour la democratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13581

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 1989, page 2373